

numéro 3

SOMMAIRE

La documentation	EDITORIAL	p. 1	ACTUALITÉS	p. 5
	S'instruire, confronter, se distancier	p. 2	PAGES ET IMAGES	p. 6
	La place de la documentation dans le travail de terrain	p. 3	Supplément	
	Le recours à la documentation dans un projet de prévention	p. 4	REGARDS SUR PAROLES SANTÉ	

Les outils pédagogiques : quelles utilisations en éducation pour la santé ?

EDITORIAL

L'ambition du vivant, c'est vivre. Vivre exige des conditions. On parle des conditions de vie pour désigner les dimensions économiques et sociales, les ressources, la qualité du logement, l'accès au travail ; toutes les dimensions matérielles nécessaires pour que la vie se développe. Ne peut-on parler de la santé comme d'une condition du vivre pour chacun d'entre nous, pris isolément et comme une condition du vivre ensemble pour chacun d'entre nous en relation avec la communauté des humains ? La peur du gendarme, nous dit-on, fait reculer les accidents de la route, mais a-t-on tenté sérieusement d'éduquer les conducteurs, dans cette perspective de la soumission au code, de la conduite prudente, comme conditions du vivre ? Alors l'éducation pour la santé trouve sa légitimité, en ce qu'elle propose, non pas une protection morbide contre la maladie et la mort, mais une démarche pour établir ensemble les conditions du vivre. Ne pourrait-on orienter nos actions éducatives vers l'appétit de vivre

et de vivre ensemble, avec les compromis à construire pour abandonner une partie de ses intérêts propres au profit d'un bien commun ? Ce pourrait être cela notre ambition.

Ce numéro d'Horizon Pluriel décrit les divers usages de la documentation. On ne peut pas travailler, si l'on ne dispose pas de concepts nécessaires pour poser correctement les problèmes. On ne peut pas innover sans se confronter aux récits d'actions, aux comptes-rendus de projets, pour repérer les difficultés rencontrées et y puiser les savoir-faire à partir desquels on peut construire plus sûrement nos programmes éducatifs. Il faut concevoir la documentation comme la nourriture indispensable pour soutenir la créativité des équipes.

Philippe Lecorps
Président du CRES de Bretagne,
enseignant chercheur à l'École nationale
de santé publique

S'instruire, confronter, se distancier

Trois processus en oeuvre dans l'acte de se documenter

Je vous propose là un dithyrambe de la lecture dans le cadre de notre activité professionnelle. En effet, bien souvent, elle est sacrifiée sur l'autel du temps, et pourtant...

Et pourtant, elle contribue de façon essentielle à sauvegarder et alimenter le sens de ce que chacun entreprend ; ce sens indispensable car il est le socle garantissant notre conviction et notre motivation dans l'agir.

Bien sûr, les échanges avec autrui, que nous recherchons avec raison, participent grandement à notre enrichissement professionnel. Toutefois, pour que les interlocuteurs bénéficient d'apports réciproques, chacun a dû au préalable acquérir des savoirs, construire une réflexion basée sur la confrontation de points de vue argumentés, interroger ses représentations, ses perceptions, ses attitudes.

Avant même d'expérimenter, puis tout au long de l'activité entreprise, et enfin à l'achèvement de cette dernière, nous avons besoin de lire. Les bénéfices de la lecture sont de toutes natures, de la plus utilitaire et concrète à la plus gratuite et abstraite - semble-t-il à première vue. Ainsi, la liste est longue de ses profits que l'effort de dégager du temps et de l'argent apporte :

- ◆ Elle contribue à la formation continue grâce aux approches multidisciplinaires et au passage des idées au travers du temps

- pour développer connaissances et compétences

- pour définir son champ d'intervention et construire son identité professionnelle

- pour contribuer à faire évoluer la pensée

- ◆ Elle apporte des données sur le public concerné par le projet, les contextes sanitaire, social, institutionnel dans lesquels il s'inscrit

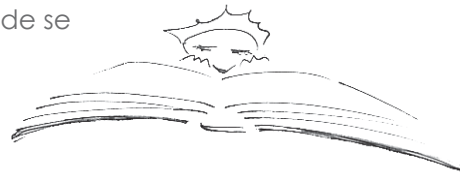
- pour fixer les priorités, les objectifs

- ◆ Elle participe à l'élaboration d'un argumentaire auprès des décideurs, financeurs, partenaires

- pour légitimer les priorités et objectifs retenus

- ◆ Elle procure un appui méthodologique à l'élaboration d'un projet, depuis l'étude des besoins jusqu'à l'évaluation et la valorisation

- pour assurer cohérence et pertinence au projet



- ◆ Elle fournit l'expérience issue de projets déjà menés

- pour éviter de reproduire certaines erreurs, tirer profit des réussites, de travaux antérieurs

- ◆ Elle constitue un outil d'échanges entre partenaires

- pour élaborer une réflexion commune

Nous prenons ainsi la mesure de nos lacunes, la lecture ébranle nos certitudes, même les mieux ancrées. Quel risque prenons-nous alors d'être déstabilisé, fragilisé, de mettre en question ce que nous avons réalisé jusqu'ici ! Certes, mais quelles possibilités elle ouvre alors d'enrichir nos connaissances, de conforter, de perfectionner, de rectifier nos idées, nos prises de position, nos actes par une argumentation solide.

La lecture ébranle nos certitudes, même les mieux ancrées.

C'est tout cela que permet la lecture. Mais quelle(s) lecture(s) ? En effet, la profusion d'écrits rend la tâche démesurée si bien qu'elle paralyse parfois toute velléité de lire. Toutes ces perspectives séduisantes ne peuvent se réaliser que par l'adoption d'une démarche rigoureuse. Ainsi, évitera-t-on de se perdre dans les arcanes du monde de l'information. Intervient alors l'acte de se documenter. Ce dernier terme traduit une signification précise : il sous-tend un certain nombre d'étapes obligatoires :

- ◆ Définir clairement et précisément nos attentes et besoins, les objectifs que doit servir la recherche documentaire

- pour éviter de crouler sous un amas d'informations, coûteux à acquérir et long à traiter

- ◆ Identifier les sources d'information de proximité (au sein de la structure, auprès des partenaires, dans les centres de documentation locaux, par les nouvelles technologies de l'information et de la communication)

- pour accéder plus rapidement aux documents

- ◆ Sélectionner les documents sur 2 critères essentiels : leur pertinence au regard de nos attentes, leur fiabilité, assurée par une source authentifiée et validée

- pour échapper à une information pléthorique et/ou erronée

- ◆ Lire les documents, s'approprier les informations consciencieusement

- pour un réel bénéfice du temps et de l'argent investis

- ◆ Organiser la documentation recueillie afin de pouvoir la réexploiter ultérieurement

- pour retrouver et réutiliser un argument, une donnée, une réflexion déjà croisée

- pour faire bénéficier un collègue, un partenaire, de documents dont il peut tirer profit

Dans certains cas, la démarche est aisée. Toutefois, l'aide d'un professionnel de la documentation peut s'avérer nécessaire. Ce dernier apporte alors ses compétences en matière de techniques mais également d'approche de la question. Son regard extérieur et une connaissance du champ de l'éducation pour la santé permettent une prise de distance vis-à-vis d'une pratique et ainsi, affiner ou ouvrir une demande, faire émerger de nouvelles questions, suggérer une approche différente.

A présent, nous reste-t-il un seul argument pour ne pas nous atteler à une lecture assidue ? La liste de ses profits est suffisamment éloquente pour opérer un rapport bénéfice/temps positif : le temps de lecture est réinvesti de façon largement bénéfique dans l'activité professionnelle.

En conséquence, charge à nous-même de nous reconnaître le droit de dégager des heures de lecture dans le cadre de notre temps de travail, de valoriser cette activité auprès de notre structure et de nos financeurs. Le public auprès duquel nous exerçons n'en sera que mieux servi.

Bonne lecture, donc.

Sonia Vergniory
documentaliste au CRES Bretagne

La place de la documentation dans le travail de terrain

Point de vue d'un médecin inspecteur à la DRASS de Bretagne

LES ACTEURS DE TERRAIN SONT PEU NOMBREUX À CONSACRER UN TEMPS À LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE. CERTAINS EN QUESTIONNENT L'UTILITÉ. QUE DIRIEZ-VOUS À UN PROFESSIONNEL DE L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ QUI NE VOIT PAS LA NÉCESSITÉ DE SE DOCUMENTER ?

Effectivement, il n'y a pas beaucoup d'acteurs de terrain à prendre le risque de passer un temps précieux à se documenter. Pourtant, la documentation est quelque chose d'absolument nécessaire. Tout d'abord, elle permet à l'acteur d'améliorer sa pratique et plus précisément de :

- confronter ses pratiques avec celles d'autres dont il pourra prendre connaissance à travers la documentation ;
- se procurer des programmes de formations professionnelles complémentaires ;

- réunir les informations nécessaires concernant le territoire dans lequel s'inscrit son action (accéder aux informations adéquates par rapport aux projets menés).

Ensuite, la documentation permet à l'acteur d'entrer dans une logique de formation continue. Je pense à une documentation de fond par rapport au métier qu'il exerce, c'est-à-dire aux connaissances sur des thèmes définis d'éducation pour la santé, mais aussi sur les techniques qu'il aura à utiliser dans le cadre de sa fonction.

Un acteur de terrain est constamment amené à compléter ses connaissances. Il doit prendre en compte l'évolution des théories et concepts, l'évolution des connaissances en termes de nouvelles pratiques et modalités d'action, sans oublier celle de l'environnement dans lequel il s'inscrit, en termes de politiques et positions d'acteurs.

COMMENT LES OPÉRATEURS DEVRAIENT-ILS ORGANISER UNE DÉMARCHE DOCUMENTAIRE ?

Il y a toujours un risque d'utiliser tout ce qui est disponible. Si on se met à rechercher de l'information sans méthode préalable, on peut facilement y passer beaucoup de temps et avoir des difficultés à réunir une documentation pratique et efficace.

Il serait donc intéressant, pour les acteurs de terrain, d'avoir au niveau de la région une sorte de guide

méthodologique, de portail d'entrée, comportant une sélection a priori des sources intéressantes sur les plans théorique et conceptuel, et puis, également, une sélection d'informations de proximité - sur les acteurs, les réseaux, ou les outils disponibles dans l'environnement proche.

IL Y A PROBABLEMENT UN RÔLE À JOUER POUR LES STRUCTURES QUI DONNENT UN APPUI TECHNIQUE EN DOCUMENTATION : FAIRE UNE SORTE DE PRÉSÉLECTION DE LA DOCUMENTATION UTILE POUR L'ACTEUR DE TERRAIN.

Oui, bien sûr. Le service de documentation du CRES Bretagne a même déjà proposé un outil, « Recueil de textes ». Sur la base de celui-ci, nous pouvons suivre l'évolution des idées principales, des courants, de ce qui se dit dans le monde de l'éducation pour la santé.

Les opérateurs en éducation pour la santé sont, dans la plupart des cas, très occupés par leur travail de terrain. Ils ont donc peu de temps à consacrer à l'activité de documentation. Pour ces personnes-là, avoir un recueil ou une sélection en amont de l'essentiel à lire est certainement intéressant.

AU-DELÀ DES CENTRES DE DOCUMENTATION, QUELLES AUTRES SOURCES D'INFORMATION CONSEILLERIEZ-VOUS AUX ACTEURS DE TERRAIN ?

Il y a un accès à des ressources particulières par Internet, mais également le risque d'une perte de temps, s'il nous manque la méthode de recherche. La connaissance des portails d'entrée qui mènent à des sites ou des méthodes de recherche rapides peut, quand même, faciliter la tâche. On tombe directement sur les thèmes les plus pertinents par rapport à la pratique en éducation pour la santé. Il suffit, par exemple, de passer par le portail de CHUR (Centre Hospitalier Universitaire de Rouen), pour être en lien avec les sites les plus importants dans le domaine de la santé publique.

QUELS PIÈGES PEUVENT SE DRESSER SUR LE CHEMIN D'UN ACTEUR DANS UNE DÉMARCHE DOCUMENTAIRE ?

On en a déjà évoqué un - le manque de méthode. L'écueil est donc de passer beaucoup de temps à collec-

ter une documentation inutile. Le deuxième piège, ce sont les informations de mauvaise qualité, non validées et non discutées avec d'autres personnes. En fait, si la documentation n'est pas, à un moment donné, partagée avec d'autres professionnels, nous nous exposons à accumuler de fausses informations. C'est pourquoi un échange avec des collègues du même métier, auxquels on peut dire : « j'ai lu ça, qu'est-ce que tu en penses ? », me semble indispensable dans la démarche documentaire. Grâce à ces échanges, nous arrivons à sélectionner des informations pertinentes. Mais là, peut se dresser un autre piège - tout le monde va suivre le même schéma. Dans le domaine de l'éducation pour la santé, il peut y avoir des approches idéologiques ou politiques. L'organisme ou la personne qui fait une sélection de ce « qu'il faut lire » est donc susceptible de promouvoir certains modes de penser au risque de nous orienter sur des fausses pistes.

LA DOCUMENTATION PEUT DONC OCCULTER LA RÉALITÉ. PARFOIS, ENTRE LES CONNAISSANCES ACQUISES AU COURS DE LA PRATIQUE DU MÉTIER ET CE QU'ON PEUT LIRE DANS LES DOCUMENTS, IL Y A UN GRAND DÉCALAGE. COMMENT UN ACTEUR DE TERRAIN, PEUT-IL SE RETROUVER ENTRE CES DEUX UNIVERS ?

Une documentation qui reste un peu à l'écart de la réalité quotidienne est nécessaire. Elle nous permet de prendre de la distance par rapport à nos pratiques et de réviser nos méthodes de travail. Mais elle n'est pas suffisante. Un acteur a également besoin d'une documentation qui fait part d'expériences de terrain. C'est de l'ordre de la mutualisation et de la valorisation de pratiques différentes.

Mais ce qui me semble le plus intéressant du point de vue des besoins des opérateurs, c'est une documentation qui fait le pont entre la pratique de terrain et les évolutions théoriques. L'important est, en effet, d'offrir à l'acteur un univers où il peut trouver ses repères, et ensuite éventuellement lui proposer l'exploration de la théorie pure.

*Entrevue avec François Petitjean
médecin inspecteur à la DRASS de Bretagne*

*Propos recueillis par
Magdalena Sourimant*

Le recours à la documentation dans un projet de prévention

Point de vue d'un professionnel de santé publique
à la lueur d'une expérience sur la thématique alcool

Annoncer que le recours à la documentation est partie intégrante d'une démarche de santé publique ne relève pas vraiment du scoop. Tout bon livre de méthode indiquera qu'une des premières étapes d'un projet, qu'il soit de recherche ou bien opérationnel, consiste à « consulter la bibliographie ». Ah que de bonheur et de souffrance ce verbe consulter recèle-t-il en l'occurrence. Du côté des plaisirs, qui n'a connu celui de déambuler dans les rayonnages des bibliothèques et des centres de documentation, de glaner l'information rare de volume en volume, de la traquer dans le jeu de piste des références, de s'émerveiller de la variété des écrits qui vous invitent à tout recoin à prendre la tangente... Du bon temps sans doute, mais le risque d'en perdre également.

Aujourd'hui grâce aux moyens informatiques cette déambulation est virtuelle. Il suffit en effet d'une connexion internet pour accéder aux milliers de références indexées dans les bases de données telles que Medline, ou la Banque de données en santé publique (BDSP) (1). Sous réserve de droit d'accès, certains documents peuvent atterrir directement sur votre écran ou votre imprimante. On peut tout faire assis, ce qui est sans doute au détriment de la santé des utilisateurs de documentation ! Mais il faut le reconnaître, les nouvelles technologies ont bouleversé l'accès à la documentation.



Du côté des souffrances, il faut bien, à un moment souvent trop proche de l'échéance fixée, s'atteler à lire, compiler et synthétiser l'ensemble des documents identifiés. Force est de reconnaître qu'en facilitant l'accès à l'information, les nouvelles technologies ont contribué à alourdir ces tâches. Là où il n'y avait qu'une

dizaine d'articles à digérer, on peut se trouver face à une pile deux ou trois fois plus élevée. Prenons un exemple concret sur la thématique alcool. Ce thème n'est pas tiré au hasard puisqu'il correspond à celui d'un groupe de travail que j'ai eu le plaisir de coordonner en 2002-3. En frappant le mot « alcool » et le mot « prévention » sur la page de recherche de la BDSP on obtient une liste de 355 références. Indépendamment des questions de disponibilité, on peut s'interroger sur l'opportunité de s'investir dans la lecture d'une telle somme de documents.

En frappant le mot « **alcool** » et le mot « **prévention** » sur la page de recherche de la BDSP on obtient une liste de **355 références**.

Bien sûr, il est possible d'affiner les recherches et de ne sélectionner qu'un sous-ensemble plus pertinent de ces documents, mais cela demande également un peu de temps et surtout des compétences... de documentaliste. Quoiqu'il arrive, on se retrouve toujours à devoir lire une liste de documents et à tenter d'en extraire la substantifique moelle, c'est-à-dire pour parler clair, l'information nécessaire et suffisante pour passer à l'action.

AU DELÀ DE LA DIFFICULTÉ PROPRE À LA GESTION
D'UNE **GRANDE QUANTITÉ D'INFORMATIONS**,
SE TROUVE CELLE DE DÉCIDER LE **DEGRÉ DE CONFIANCE**
QUE L'ON ACCORDE À CHACUNE D'ELLES.

Le passage de l'analyse bibliographique à l'action, si simple semble-t-il sur le papier, n'est pas aisé à gérer dans la réalité. Au delà de la difficulté propre à la gestion d'une grande quantité d'informations, se trouve celle de décider le degré de confiance que l'on accorde à chacune d'elles. Pour poursuivre avec notre exemple, le groupe de travail s'est intéressé à la prévention des consommations excessives d'alcool (sans dépendance), en clientèle de médecine générale au moyen de « l'intervention brève ». En résumé, l'intervention brève consiste à administrer un questionnaire simple de repérage et quelques conseils. Certains auteurs recommandent l'utilisation de l'intervention brève dans le cadre de la consultation de médecine générale (2). S'agit-il d'avis d'experts ? Ces avis s'appuient-ils sur une ou plusieurs



démonstrations de l'efficacité de l'intervention ? Les études démontrant l'efficacité ont-elles été conduites avec suffisamment de rigueur ? Représentent-elles l'ensemble des études conduites sur la question ou seulement l'échantillon de celles dont les résultats « plaisent » à l'auteur ? Bien sûr, en poussant de tels principes de rigueur à l'extrême on s'expose au scepticisme permanent et à l'immobilisme: rien n'est ni ne sera assez convaincant.

Heureusement, il existe des solutions pour sortir de l'impasse. L'une consiste à recourir aux sources d'information qui adoptent une démarche éprouvée d'évaluation de la qualité des études et fournissent des comptes-rendus aussi objectifs que possible sur une liste de thèmes déterminés. L'exemple phare en la matière est la « Cochrane Library » qui met régulièrement à jour des résumés informatifs et « aussi objectifs que possible » sur un nombre important de sujets, y compris bon nombre d'interventions de prévention et d'éducation pour la santé. Dans le cas de la Cochrane Library, ces informations sont accessibles moyennant le paiement

d'un abonnement et une maîtrise minimum de la langue anglaise. Malheureusement cette source ne contient pas de compte rendu pour ce qui est de notre exemple sur la prévention des consommations excessives d'alcool. Un autre recours consiste alors à sélectionner via d'autres sources de références les documents qui répondent aux spécifications des « revues systématiques ». C'est-à-dire qui construisent leurs recommandations en appliquant un protocole pré-établi dans lequel se succèdent : recherche de la littérature, classement des études en fonction de leur qualité, compilation des résultats, conclusion. Là encore, ce type de publication est principalement disponible en langue anglaise.

En pratique, malgré la progression du nombre de travaux bibliographiques

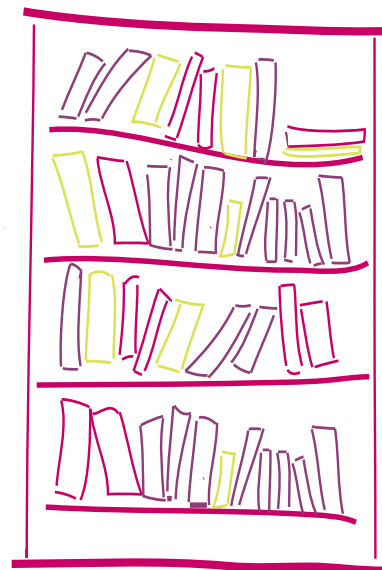
de qualité, il est peu probable que les articles ou documents disponibles répondent en tous points aux questions que l'on se pose. Et pourtant, au terme du travail de recherche documentaire, il faut juger si l'on dispose de suffisamment d'éléments pour se convaincre soi-même et les partenaires du projet, que l'intervention de santé à laquelle on pense vaut la peine d'être diffusée. Pour reprendre une dernière fois notre exemple, les revues systématiques concernant l'intervention brève pour la prévention des consommations excessives d'alcool existent, et plaident de façon relativement convaincante en faveur de l'efficacité de cette intervention (3,4). Ces revues ont par contre le défaut de ne pas inclure d'études françaises, pour la bonne raison qu'aucune n'a été réalisée dans notre pays... Compte tenu du statut de tabou dont jouit la thématique alcool, il devient alors difficile de prévoir l'acceptabilité de l'intervention brève dans le contexte des soins en France, ceci tant auprès des patients que des médecins. Plutôt que de promouvoir largement l'intervention brève, on s'oriente donc vers une expérimentation à petite échelle, afin de déterminer son acceptabilité, tout en continuant de surveiller la littérature, bien sûr...

Pour conclure, aujourd'hui plus que jamais, la documentation représente un trésor qui doit être mis à profit dans le domaine de l'éducation pour la santé comme dans tout autre secteur d'intervention en santé. Les nouvelles technologies de l'information ont révolutionné l'accès aux références et documents. Dans le même temps elles exposent les utilisateurs occasionnels, catégorie à laquelle j'appartiens, à la surcharge d'information dont l'intérêt limité n'apparaît pas forcément de prime abord. Dans le dédale de plus en plus complexe des sources documentaires, le rôle de guide et d'accompagnement est plus que jamais nécessaire. Les centres de documentation spécialisée et leur personnel ont bien entendu la meilleure des légitimités pour assurer ce rôle.

Olivier Grimaud
enseignant chercheur
à l'Ecole Nationale de Santé Publique

Références :

- 1 <http://www.bdsp.tm.fr>
- 2 Michaud P. et al. Dossier Intervention brève auprès des buveurs excessifs. Rev. Prat. Med. Gen. 2003 ; 17(604) : 283-9.
- 3 Brief interventions and alcohol abuse. Effective health care bulletin. NHS Centre for reviews and dissemination. York University 1993.
- 4 Brief interventions for alcohol problems: a meta-analytic review of controlled investigations in treatment seeking and non-treatment seeking populations. 2002. Addiction, 97, 279-292.



ACTUALITÉS

22 FORMATION : « COMPRENDRE LES USAGES DE DROGUES ET PRÉVENIR LES CONDUITES ADDICTIVES. TABAC, ALCOOL, DROGUES ILLICITES. »

17, 18 ET 19 NOVEMBRE 2003

CDPA des Côtes d'Armor

15 bis rue des Capucins, St Brieu

Renseignements : ANPAA des Côtes d'Armor : 02 96 75 49 09

LES MARDIS THÉMATIQUES : JOURNÉES DE FORMATION EN PRÉVENTION ET EN ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

Mardi 14 octobre 2003 : Les outils pour favoriser l'expression sur la santé

Mardi 18 novembre 2003 : L'estime de soi

Mardi 16 décembre 2003 : La méthodologie de projet en éducation pour la santé

Renseignements : Lydie Gavard Vetel - CODES 22 : 02 96 78 46 99

29 JOURNÉE SUR LES CONDUITES D'ALCOOLISATION PENDANT LA GROSSESSE

DESTINÉE AUX PROFESSIONNELS DU DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2003

MPT d'Ergué-Gabéric, Quimper

Renseignements : Dr Théry - Direction de santé publique du Conseil Général du Finistère : 02 98 76 24 91 ; Mme Michèle Landuren - CODES 29 : 02 98 90 05 15

35 EXPOSITION « ALIMENTATION SANTÉ »

UNE RÉALISATION DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE D'ILLE-ET-VILAINE

4 SEPTEMBRE - 30 DÉCEMBRE 2003

Espace Santé, 10 rue Coëtquen, 35 000 Rennes
ouvert du lundi au vendredi

9h00 - 12h30 et 13h45 - 18h00

Permanence d'une diététicienne :

tous les lundis 14h00 - 17h00

Renseignements sur les interventions : 02 99 78 15 03

56 FORUM « L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE - N'EN FAITES PAS TOUT UN PLAT »

COORDONNÉ PAR RELAIS PRÉVENTION SANTÉ

1^{ER} - 12 DÉCEMBRE 2003

14 rue Roeckel, 56 000 Vannes

Le forum accueille des groupes scolaires et des personnes en difficulté sur rdv.

Renseignements : Nathalie Gervaise : 02 97 40 40 62

JOURNÉES NATIONALES DE PRÉVENTION. ALCOOL, TABAC, MÉDICAMENTS PSYCHOTROPES, DROGUES ILLICITES

29 - 5 OCTOBRE : CÔTES D'ARMOR, FINISTÈRE ET ILLE-ET-VILAINE

Au programme : portes ouvertes, soirées débats, conférences

Renseignements : ANPAA 22 : 02 96 75 49 09, ANPAA 29 : 02 98 44 15 47, ANPA 35 : 02 99 31 58 55

- ◆ **La recherche documentaire / Martine Darrobers, Nicole Le Pottier. Paris : Nathan, 2000. 159 p. (Repères Pratiques Nathan ; 25)**

L'ouvrage, destiné à tout type de public, fournit une méthode pratique pour se documenter ; il expose les étapes de la recherche documentaire et, pour chacune d'entre elles, la démarche à adopter et les outils utiles pour la mener à bien. Les points principaux abordés sont les suivants : - les lieux ressources et leurs services, - les supports d'information et leurs caractéristiques, - les outils de repérage et le type d'information qu'ils offrent, - les moyens d'obtention d'un document et les techniques à mettre en œuvre. Des fiches techniques sont également proposées qui traitent de types d'information plus spécifiques tels que les statistiques, les textes législatifs.

- ◆ **Guide documentaire santé social / Guillemette Chevaillier. Rennes : ENSP, 2001. 131 p.**

Ce guide, élaboré par une professionnelle de la documentation, permet aux étudiants, enseignants, professionnels et chercheurs de mener à bien une recherche documentaire dans les champs sanitaire et social. Cet outil pratique permet à son utilisateur de : « - s'appuyer sur des conseils méthodologiques pour bien démarrer une recherche, - identifier les personnes et lieux ressources, - sélectionner les types de documents utiles, - consulter des sources par thèmes, - découvrir les principales sources de données statistiques ou d'information juridique, - interroger les banques de données, - localiser les producteurs d'information, - repérer les outils de recherche spécialisés sur Internet, les principaux sites à connaître ». Sont également fournies des listes de sources documentaires portant sur les banques de données bibliographiques, banques de données statistiques, coordonnées d'organismes et périodiques de référence.

- ◆ **Documentation : mode d'emploi. Itinéraire... d'un usager heureux / Véronique Denois. Contact Santé, février 1999, n° 135, pp. 18-19.**

En deux pages synthétiques, l'auteure met l'accent sur l'intérêt et les apports de la documentation dans le cadre d'une pratique professionnelle. L'article déroule les étapes d'un projet en éducation pour la santé, les questions correspondantes qu'il suscite et les outils documentaires susceptibles de répondre à ces interrogations.

- ◆ **GUIDES METHODOLOGIQUES DE RECHERCHE SUR INTERNET.**

Guide de recherche sur Internet : Outils et méthodes / Béatrice Foenix-Riou. Paris : Nathan, ADBS, 2002. 127 p. (Collection 128 ; 273)

« L'objectif de cet ouvrage est de donner au lecteur les bases nécessaires au lecteur pour surfer efficacement sur le net, en utilisant toutes les possibilités des outils de recherche. Il dresse une typologie des grandes

familles d'outils disponibles (annuaires, moteurs et métamoteurs) et présente leurs principes de fonctionnement, leurs modalités et leurs évolutions. »

Bien débiter sur Internet : Comment chercher l'information sur le Web ? [en ligne] / David Aymonin, Dominique Thirion, Jacques Reibel. Strasbourg : Urfist - [Consulté le 03/07/2003]. < http://www-scd-ulp.u-strasbg.fr/urfist/recherche_information/sommair.htm >. Dernière mise à jour : juin 2001.

Recherche d'Information Sur l'Internet : Outils et méthodes. RIsI 2001 [en ligne] / Jean-Pierre Lardy. Paris: ADBS - [Consulté le 03/07/2003]. < <http://www.adbs.fr/site/repertoires/sites/lardy/risi.htm> >. [7ème édition]. Dernière mise à jour : 28 décembre 2001.

Recherche sur Internet : guide [en ligne]. Paris : Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche - [Consulté le 03/07/2003]. < <http://www.educnet.education.fr/dossier/rechercher/> >. Dernière mise à jour : 17 juin 2003.

Horizon Pluriel
est une publication
du CRES Bretagne

Directeur de la publication
Philippe Lecorps

Rédactrice en chef
Magdalena Sourimant

Conception graphique
Magdalena Sourimant

Comité de rédaction
Anne-Marie Palicot
Marie Prat
Magdalena Sourimant
Sonia Vergniory

ISSN en cours d'élaboration

Les outils pédagogiques : quelles utilisations en éducation pour la santé

Paroles Santé du 3 juillet 2003 à Vannes

Une démarche documentaire suppose, certes, de longues heures passées face à des rayons de livres, revues, périodiques. C'est le temps de la contemplation, du silence, de la prise de distance. Mais au-delà de ces moments de « tête-à-tête » avec l'ami-bouquin, on éprouve le besoin d'un interlocuteur, le besoin d'échanger.

Après la recherche documentaire, une place importante est réservée au débat, au partage d'impressions de lectures et à une analyse commune des expériences. La popularité des rencontres rassemblant des professionnels de l'éducation pour la santé en est le reflet. La 4ème session de Paroles Santé a attiré des personnes de tous horizons dans les champs sanitaire et social. Tous étaient désireux de développer une réflexion autour de la question de l'utilisation des outils pédagogiques en éducation pour la santé.

En quoi ce type de support offre-t-il une plus-value à un projet ? En quoi peut-il nuire à une action ? Pour répondre à ces questions, les participants sont allés à la découverte de deux expériences.

santé abordés plus tard dans le CD-rom et, enfin, présenter leur travail devant différentes instances.

Sans nier les avantages incontestables de ce travail collectif, les participants de Paroles Santé n'ont pas manqué

de remarquer les limites de l'outil. A été, par exemple, évoqué le risque de réduire le CD-rom au rôle d'un répertoire de réponses toutes prêtes. Le risque semble réel sans accompagnement du support. La nécessité de laisser la place aux commentaires et débat a été donc bien mise en évidence. Un support pédagogique, même très complet, ne peut jamais constituer une fin en soi. Il est au service de l'action.

Un autre point faible du support en question est son



En quoi les **outils pédagogiques** offrent-ils une **plus-value** à un projet ?
En quoi peuvent-ils nuire à une action ?

Françoise Bégué, infirmière au CDAS du Pays du Combou, a présenté un CD-rom intitulé « La Santé... c'est quoi ? ». Destiné à appuyer le développement de projets « santé » locaux, cet outil est un support d'animation au service des professionnels travaillant avec des publics en difficulté. Par son caractère ludique, interactif (jeux, quiz, vidéos, animations sonorisées), le CD-rom favorise la participation active des personnes non-familiarisées avec la lecture. L'idée est de « permettre à des publics en insertion d'engager une démarche de réflexion autour de la santé ». Le choix même du support, un nouveau moyen de communication, doit contribuer à une valorisation de ses utilisateurs, et par la suite, les aider à s'ouvrir et à échanger.

La réalisation de cet outil était déjà un exemple de travail sur l'estime de soi. En effet, le CD-rom a été créé avec la participation des personnes du Chantier d'insertion de la Communauté de communes de la Bretagne romantique qui sont devenues de vrais acteurs du projet. Initiées préalablement à l'informatique, elles ont pu ensuite mettre en œuvre leurs savoir-faire, suggérer des sujets de

caractère très ciblé. Destiné aux publics concernés par des problèmes spécifiques, le CD-rom ne peut être utilisé que dans des contextes bien précis, donc peu nombreux...

Chaque support pédagogique a, certes, ses limites d'utilisation. Toutefois, en cas de difficultés d'adaptation d'un outil à une situation définie, il ne faut pas hésiter à le modifier.

Jacqueline Hellier, responsable du secteur Education pour la Santé à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Côtes d'Armor, et le Dr Annie Le Coz, médecin de l'éducation nationale, ont présenté un exemple d'évolution et d'adaptation d'un outil aux besoins des personnes. « Léo et l'eau » est un programme d'éducation pour la santé en direction des enfants de primaire. Proposé par le Groupe Santé de la Commission Prévention en milieu scolaire des Côtes d'Armor, ce projet a pour but de permettre aux enfants d'être acteurs de leur santé.

Les résultats de la première évaluation de l'utilisation de l'outil ont démontré son efficacité. Le support facilite l'expression des angoisses et des

difficultés, développe la citoyenneté, l'écoute, le respect de l'autre et la solidarité. Cependant, malgré ce bilan positif, les utilisateurs de l'outil « Léo et l'eau » ont remarqué qu'une bonne utilisation de celui-ci suppose un recours à un savoir-faire spécifique, notamment en matière de gestion des situations difficiles générées par celui-ci. C'est pourquoi, avant de s'investir dans une intervention auprès des enfants, les professionnels sont aujourd'hui invités à prendre leur temps pour s'appropriier l'outil, créer un cahier des charges et s'initier aux techniques de débat.



Ainsi, l'animateur doit régulièrement rappeler au cours de la séance la règle du respect de la parole de l'autre au risque de perdre la maîtrise de la situation. Il doit également susciter l'envie de parler, aider les enfants à créer une dynamique de groupe, mettre en place des relations de confiance, de partage, mais aussi savoir « stopper », si le débat devient trop intrusif.

La 4ème séance de Paroles Santé a abouti à quelques conclusions importantes :

- Il est indispensable de s'appropriier l'outil avant de l'utiliser afin de l'adapter au public et de prévenir les éventuelles difficultés qui peuvent surgir lors de l'animation ;
- L'utilisation des supports pédagogiques nécessite un accompagnement qui favorise l'échange et ne se limite pas à l'apport d'informations sur les thèmes abordés.

Bref, chaque outil mérite une réflexion préalable...
... et chaque sujet mérite un débat. La prochaine séance de Paroles Santé sur le thème du partenariat se tiendra le 6 novembre 2003 à Quimper.

Pour en savoir plus :

Les outils pédagogiques : quelle(s) utilisation(s) en éducation pour la santé (dossier documentaire) / CRES Bretagne, 2003.

Les outils pédagogiques (dossier). Horizon Pluriel, septembre 2002, N° 1.

« Léo et l'eau », Paris : Comité Français d'éducation pour la santé, Centre d'Information sur l'Eau, 1996.

Contact :
Jacqueline Hellier
responsable du secteur Education pour la Santé à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Côtes d'Armor
tél 02 96 01 44 49

Le CD-rom « La santé..., c'est quoi ? » a été édité dans le cadre du PIEPS à l'initiative du CDAS de Combourg.

Contact :
secrétariat du Dr Le Guen, Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
tél : 02 99 02 38 12